

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 7 AOUT 2017**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 7 août 2017 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Normand Provost et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la première, Mme June Smith.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION #17-08-140
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION #17-08-141
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller Normand Provost et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
 - 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 10 juillet 2017;
 - 3.2** La séance extraordinaire tenue le 20 juillet 2017;
 - 3.3** La séance extraordinaire tenue le 24 juillet 2017;
 - 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1** Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
 - 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs;
 - 6. Administration**
 - 6.1** Révision budgétaire de l'OMH de Métis-sur-Mer;
 - 6.2** Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable 2016 approuvé par le ministère;
 - 7. Travaux publics**
 - 7.1** Adjudication de contrat concernant les travaux d'aqueduc sur le chemin de la Station;
 - 7.2** Offre de services de la firme GHD pour le contrôle qualitatif en chantier (Chemin de la Station);
 - 8. Urbanisme**
 - 8.1** Demande de permis en zone PIIA au 227 chemin de la Station;
 - 8.2** Demande de permis en zone PIIA au 263 rue Beach;
 - 8.3** Demande de permis en zone PIIA au 516 chemin Leggatt;
 - 9. Service incendie et sécurité civile**
 - 10. Loisirs et cultures**
 - 11. Périodes de questions**
- Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE:

3.1 La séance régulière tenue le 10 juillet 2017.

RÉSOLUTION #17-08-142
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 10 JUILLET 2017

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 10 juillet

2017 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la pro-mairesse est dispensée d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

3.2 La séance extraordinaire du 20 juillet 2017.

RÉSOLUTION #17-08-143 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 20 JUILLET 2017**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le jeudi 20 juillet 2017 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la pro-mairesse est dispensée d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Normand Provost et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

3.3 La séance extraordinaire du 24 juillet 2017.

RÉSOLUTION #17-08-144 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 24 JUILLET 2017**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 24 juillet 2017 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la pro-mairesse est dispensée d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme June Smith présidente du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 11 juillet 2017, soit :

- Mise à jour concernant le dossier du Phare
- Achat possible afin de remplacer le véhicule d'urgence au service incendie;
- Soumission pour acheter le Western Star 1994 (vieux camion – charrue);
- Suivi des dossiers suivants : Aqueduc sur chemin de la Station, mur de soutènement et asphaltage;
- Demande de Mme Annie Lecavalier pour faire partie du service incendie;
- Élections municipales 2017;

La date de la prochaine réunion est le mardi 08 août 2017 à 19h30 à « Town Hall ».

4.2 Comité de développement

Métis-sur-Mer en Fête s'est bien déroulé en fin de semaine dernière. Il y a eu 383 canards de vendus. 1^{er} prix de la course de canard, Mme McNalley et le dernier canard arrivé appartient à Mme Martine Bouchard.

4.3 Comité des Loisirs

Rien de nouveau

4.4 Comité de la bibliothèque

Rien de nouveau

4.5 Comité d'embellissement

La plaque hommage aux familles locales va bientôt être installée à l'entrée du droit de passage vers la plage près du 197, Principale.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #17-08-145

COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de juillet 2017 pour un montant de 89 241.34 \$, adopte la liste des comptes à payer de juillet 2017 pour un montant de 22 597.13 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes au montant total de 22 597.13 \$.

6. ADMINISTRATION

6.1 Révision budgétaire de l'OMH de Métis-sur-Mer.

RÉSOLUTION #17-08-146

RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'OMH DE MÉTIS-SUR-MER

Il est proposé par m. le Conseiller Normand Provost et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve les révisions budgétaires de l'OMH de Métis-sur-Mer datées du 29 juin 2017, comportant les caractéristiques suivantes :

REVENUS	44 016.00 \$
DÉPENSES	116 841.00 \$
DÉFICIT	(72 825.00 \$)
CONTRIBUTIONS SHQ	65 543.00 \$
CONTRIBUTIONS MUNICIPALITÉ	7 282.00 \$

6.2 Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable 2016 approuvé par le ministère.

RÉSOLUTION #17-08-147

DÉPÔT DU FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE 2016 APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte le dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable 2016 approuvé par le ministère tel que déposé au conseil par le directeur général.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Adjudication de contrat concernant les travaux d'aqueduc sur le chemin de la Station.

RÉSOLUTION #17-08-148

ADJUDICATION DE CONTRAT CONCERNANT LES TRAVAUX D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN DE LA STATION

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions du projet **remplacement de la conduite d'eau, chemin de la Station**;

ATTENDU QUE cinq (5) Entrepreneurs ont déposé une soumission;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de la Mitis a procédé à l'analyse des soumissions;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de la Mitis recommande l'adjudication du contrat à « **Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée** », soit l'Entrepreneur ayant déposé la plus basse soumission conforme pour un montant de 730 116.82 \$ taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat à « **Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée.** » pour le remplacement de la conduite d'eau, chemin de la Station.

7.2 Offre de services de la firme GHD pour le contrôle qualitatif en chantier (Chemin de la Station).

RÉSOLUTION #17-08-149

OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME GHD POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF EN CHANTIER (CHEMIN DE LA STATION)

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer octroi un contrat de contrôle qualitatif en chantier pour les travaux sur le chemin de la Station à la firme GHD pour un montant de 14 906.50 \$ taxes en sus.

8. URBANISME

8.1 Demande de permis en zone PIIA au 227, chemin de la Station.

RÉSOLUTION #17-08-150

DEMANDE DE PERMIS EN ZONE PIIA AU 227 CHEMIN DE LA STATION

La demande de permis de construction a pour but le remplacement des fenêtres sur le bâtiment principal en zone PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des composantes n'a pas pour effet d'altérer la composition générale du bâtiment, de supprimer un élément intrinsèque au style architectural du bâtiment, ou encore, de rompre avec l'uniformité d'une même composante;

POUR CETTE RAISON,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde la demande telle que présentée dans l'ensemble des documents soumis pour l'approbation d'une demande de permis en zone PIIA.

8.2 Demande de permis en zone PIIA, au 263, rue Beach.

RÉSOLUTION #17-08-151

DEMANDE DE PERMIS EN ZONE PIIA AU 263, RUE BEACH

La demande de permis de construction a pour but le remplacement du revêtement de toiture sur le bâtiment principal en zone PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des composantes n'a pas pour effet d'altérer la composition générale du bâtiment, de supprimer un élément intrinsèque au style architectural du bâtiment, ou encore, de rompre avec l'uniformité d'une même composante;

CONSIDÉRANT QUE sur les façades du bâtiment qui sont visibles d'une voie publique ou privée, le type de matériau, l'agencement, la texture et les couleurs utilisés pour le parement sont d'apparence similaire à ceux existant.

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde la demande telle que présentée dans l'ensemble des documents soumis pour l'approbation d'une demande de permis en zone PIIA.

8.3 Demande de permis en zone PIIA au 516 chemin Leggatt,

RÉSOLUTION #17-08-152

DEMANDE DE PERMIS EN ZONE PIIA AU 516, CHEMIN LEGGATT

La demande de permis de construction a pour but le remplacement du revêtement de toiture sur le bâtiment principal en zone PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des composantes n'a pas pour effet d'altérer la composition générale du bâtiment, de supprimer un élément intrinsèque au style architectural du bâtiment, ou encore, de rompre avec l'uniformité d'une même composante;

CONSIDÉRANT QUE sur les façades du bâtiment qui sont visibles d'une voie publique ou privée, le type de matériau, l'agencement, la texture et les couleurs utilisés pour le parement sont d'apparence similaire à ceux existant.

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde la demande telle que présentée dans l'ensemble des documents soumis pour l'approbation d'une demande de permis en zone PIIA.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Rien

10. LOISIRS ET CULTURE

Rien

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19h45 et s'est terminée à 20h15.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #17-08-153
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Martine Bouchard propose que la présente séance soit levée à 20h15

Jean-Pierre Pelletier, Maire

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier